

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Thèmes > Solidarité > ESSF : nos campagnes de solidarité > Les fonds de solidarité > **Appel à dons pour le fonds de solidarité 2021 d'ESSF - Et en sus de tout, (...)**

Appel à dons pour le fonds de solidarité 2021 d'ESSF - Et en sus de tout, voilà Covid !

dimanche 22 novembre 2020, par [ESSF](#), [NOVAK Adam](#), [ROUSSET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 18 novembre 2020).

Face à l'accumulation et la répétition des catastrophes, une population atomisée ne peut faire face et doit espérer en des charités bien mal intentionnées ; le tissu social se déchire. Si le lien collectif se maintient, elle peut développer l'entre-aide et retrouver son libre arbitre. Dans des conditions d'action particulièrement difficiles, nos partenaires locaux font aujourd'hui tout ce qu'ils peuvent pour contribuer au renforcement de cette entre-aide.

Au cours de l'année 2020, nous avons diffusé un appel à la solidarité financière destinée à permettre à nos partenaires de poursuivre leurs actions en faveur de populations déshéritées - que ce soit au Bangladesh, en Indonésie, au Pakistan ou aux Philippines [1]. Très rapidement, la pandémie Covid est devenue un facteur déterminant tant directement (campagnes d'éducation, d'organisation et de protection face à l'épidémie) qu'indirectement (difficultés de déplacement...). Face à cette urgence nouvelle, nous avons régulièrement reçu des dons, ce qui nous a permis de poursuivre et renforcer notre soutien.

A peu de chose près, nous avons maintenant épuisé nos possibilités d'aide financière pour 2020. Nous ferons le point sur l'envoi des dons début 2021.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont ainsi soutenu notre action au fil des mois. Nous ne voulons pas « exiger » de leur part un effort supplémentaire ! Nous lançons simplement, comme chaque année, un appel spécifique pour reconstituer notre fonds de solidarité permanent pour l'an prochain. Il s'adresse en priorité à de nouvelles et nouveaux donateur.es.

Comme nous l'avons signalé précédemment, les peuples d'Asie du Sud-Est et d'Asie du Sud subissent de multiples peines : régimes autoritaires ou dictatoriaux, conséquences sociales de l'ordre néolibéral mondial, conséquences régionales du conflit Chine-USA, déplacements de populations liés aux conflits militaires locaux, effets démultipliés du réchauffement climatique (hausse du niveau des océans, aggravation des typhons et inondations...), instabilité de la ceinture de feu du Pacifique (séismes, tsunamis...)...

A cela, ajoutons cette année trois dimensions : la pandémie, déjà mentionnée. La « fatigue sociale » de populations qui au cours d'une année subissent des désastres humanitaires à répétition : les mêmes quartiers populaires, les mêmes villages sont dévastés à quelques semaines d'intervalle par des ouragans, un séisme, la violence armée.... La fatigue aussi des réseaux militants qui maintiennent envers et contre tout leurs activités de solidarité dans des conditions sécuritaires et matérielles très éprouvantes - comment alimenter le lien et la réflexion sous couvre-feu quand la connexion Internet est à faible débit, instable ou inexistante, quand les coupures d'électricité sont fréquentes ?

La fonction des réseaux militants est irremplaçable. Face à l'accumulation et la répétition des catastrophes, une population atomisée ne peut faire face et doit espérer en des charités bien mal intentionnées ; le tissu social se déchire. Si le lien collectif se maintient, elle peut développer l'entraide et retrouver un peu de libre arbitre. Nos partenaires locaux font ce qu'ils peuvent pour contribuer à cette entraide. Ils présentent des alternatives qui permettent de renforcer les communautés (comme une agriculture paysanne à même de réduire les risques climatiques) ou de proposer des procédures à même de résoudre des conflits armés récurrents. L'exemple thaïlandais montre par ailleurs qu'une « brèche » peut s'ouvrir dans une situation qui semblait verrouillée. Pour abonder le fonds permanent de solidarité d'ESSF, nous avons besoin de votre aide, que ce soit sous forme de dons ponctuels ou de virements périodiques.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux ont contribué à la solidarité- ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous le feront à l'avenir...

Pierre Rousset et Adam Novak

ESSF, 18 novembre 2020

* * * *

Rappelons que notre association fonctionne sans aucune forme de rémunération, sur une base entièrement militante. Ainsi, **100% des dons reçus sont transférés à leurs destinataires**. Les frais liés à ces transferts sont surtout bancaires et réduits au minimum (moins de 5%).

Nos campagnes peuvent être ponctuelles, mais aussi permanentes comme dans le cas du Bangladesh, de l'Indonésie, du Pakistan et des Philippines. Nous « n'exportons » pas nos propres projets. Nous aidons des mouvements à répondre aux urgences humanitaires, sociales et démocratiques à partir de leur implication sur le terrain et de leur propre perception des priorités. Il s'agit notamment de la coalition d'associations MiHands, basée à Mindanao, dans le sud des Philippines, du mouvement « Femmes libres » en Indonésie, des associations paysannes BKF-BKS au Bangladesh et d'un réseau d'organisations populaires au Pakistan.

Pour envoyer des dons

Chèques

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :

ESSF
2, rue Richard-Lenoir
93100 Montreuil
France

Banque :

Crédit lyonnais
Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)
10 boulevard Chanzy
93100 Montreuil
France
ESSF, compte n° 445757C

Références bancaires nationales (RIB) :

Banque : 30002

Indicatif : 00525

N° de compte : 0000445757C

Clé : 12

Compte au nom de : ESSF

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12

BIC / SWIFT : CRLYFRPP

Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en page d'accueil)->https://www.paypal.com/donate/?token=IWfKmLSeEC_VyeQ_b-tD3p8-njtO5sDM8_7gr1ssbabSeCXVnjw4UpQStlGcO7YJgKBBvm&country.x=FR&locale.x=FR]

HelloAsso : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en page d'accueil) :

<https://www.helloasso.com/associations/europe-solidaire-sans-frontieres/formulaires/1/widget>

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).

Nous vous tenons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de solidarité.

Notes

[1] ESSF (article 53242), [Par temps de coronavirus, la solidarité s'accroît — Appel urgent aux dons pour les mouvements sociaux](#).